



REGLEMENT DU JEU DE GRATAGE DEMATERIALISE

« Orange les vignes »

Du 25 au 30 septembre 2023

Article 1 - Objet du jeu

La société SCI RP1 située au 29 rue Vernet - 75008 Paris pour le Centre commerciale Orange les vignes situé Rue Cinsault - 84100 Orange, organise du 25 au 30 septembre 2023 un jeu de grattage dématérialisé sur l'application Smartphone Orange les vignes.

Lors du téléchargement de l'application et après création d'un compte fidélité pour les nouveaux utilisateurs et après tout achat dans l'un des commerces participants, chacun d'entre eux pourra voir apparaître sur son Smartphone un ticket à gratter dématérialisé, sur lequel après grattage sur l'écran de son Smartphone il sera indiqué s'il est gagnant ou perdu.

S'il est gagnant le ticket indiquera le lot ainsi gagné et le mode de remise dudit lot.

Toute personne à la possibilité, dans le respect des contraintes précisées dans l'article 2 du présent règlement à participer à ce jeu, basé sur un principe explicité dans l'article 3 du présent règlement.

Article 2 - Participation

Peuvent participer, toutes les personnes physiques, majeures au 20 septembre 2023, domiciliées en France métropolitaine, à l'exclusion des personnels de la société SCI RP1, des personnels du Centre commercial Orange les vignes, des commerçants participants à l'opération, et des membres des familles de l'ensemble des parties prenantes à cette opération.

Tout ticket différent de ceux définis par le jeu que ceux visés par le présent règlement seront considérés comme nuls.

Article 3 – Organisation du jeu

Les participants au jeu pourront tenter de gagner un des lots mis en jeu, comme indiqué ci-dessous :

1. Vous n'êtes pas encore inscrit sur Orange les vignes:

- a) Télécharger l'application et cliquez sur « Mon compte »
- b) S'inscrire dans l'application en indiquant : nom, prénom, adresse e-mail ou n° de téléphone portable, code postal et choix d'un mot de passe
- c) Valider votre inscription
- d) Vous pouvez alors faire un achat dans une des boutiques participantes à l'opération (Rubrique « commerces participants »)
- e) Demandez vos points fidélité
- f) Votre commerçant vous remettra alors un ticket fidélité dématérialisé (ou papier dans certains commerces) afin de générer vos points fidélité en présentant votre carte fidélité au commerçant sur votre smartphone ; cliquer sur « Afficher ma carte fidélité » pour afficher ce code.
- g) Si le commerçant vous a remis un ticket fidélité papier alors vous flashez le code-barres à l'aide de votre application Orange les vignes.
- h) Votre ticket ainsi flashé déclenchera automatiquement l'affichage d'un ticket à gratter dématérialisé sur votre Smartphone.

- i) Si vous avez présenté votre carte fidélité alors le commerçant scannera votre code afin de vous offrir vos points fidélité de smartphone à smartphone.
- j) Dans les deux cas, un ticket à gratter dématérialisé apparaîtra sur votre écran de smartphone
- k) Gratter le ticket avec le doigt sur l'écran du smartphone afin de découvrir si le ticket est « Gagnant » ou « Perdant »
- l) Si le ticket est gagnant il indiquera «**Bravo vous avez gagné!** » plus le descriptif du lot gagné.
- m) Si le ticket est perdant il indiquera «**Désolé vous avez perdu.** ».

2. Vous êtes déjà inscrit sur Orange les vignes

- a) Réalisez un achat dans l'un des commerces participants à l'opération
- b) Demandez vos points fidélité comme d'habitude ou pour la première fois
- c) Votre commerçant vous remettra un ticket fidélité dématérialisé en présentant votre carte fidélité sur votre smartphone (Certains commerces pourront vous remettre un ticket fidélité papier que vous devrez alors scanner avec votre smartphone).
- d) Mêmes étapes que dans le point 1 ci-dessus (Etapes g à m)

L'ensemble des lots sera gagné sous forme d'instant gagnants dont les dates et tranches horaires sont clairement listées et disponibles dans le présent règlement.

Toute personne qui se sera inscrite dans l'application aura la possibilité de participer plusieurs fois dans la période du jeu concours, mais ne pourra gagner qu'une seule fois un seul lot.

Les tickets à gratter dématérialisés ne pourront être obtenus ailleurs que dans l'application après téléchargement de celle-ci et inscription du participant dans le respect du présent règlement et du mode de fonctionnement de l'application.

Les dotations, cartes cadeau offertes, sont valables 4 mois, ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un remboursement ou échange en espèces, ils devront être dépensés en une seule fois sur un même achat dans un même magasin et aucun rendu monnaie ne sera possible selon les conditions générales d'utilisation disponibles dans l'application Orange les vignes.

Les dotations (cartes cadeau dématérialisés) sont réputées cessibles et peuvent être envoyées à un tiers par e-mail directement depuis l'application Orange les vignes. La personne recevant ainsi cette carte cadeau devra alors télécharger l'application orange les vignes pour pouvoir en bénéficier et l'utiliser chez un commerçant participant.

Les gagnants autorisent toutes les vérifications nécessaires à la détermination de leur identité et de leur domicile.

Toute fausse déclaration d'identité entraînera l'annulation de la participation et en conséquence la nullité des gains.

Article 4 - Instants gagnants et liste des lots

Chaque lot à gagner correspond à un « instant gagnant » dont la liste est disponible dans le présent règlement. Chaque lot est attribué sur « Instant gagnant » toutes les heures entre 10h et 19h, c'est le premier participant qui découvre le lot à gagner après grattage sur l'un des créneaux horaires prédéfini qui gagne le lot indiqué sur le ticket à gratter dématérialisé. Dans le cas où un instant gagnant ne serait pas gagné, le lot correspondant pourra être gagné sur le créneau horaire de l'instant gagnant suivant; deux lots seront alors attribués sur ce même « instant gagnant » et ainsi de suite.

1. Les lots:

Ce jeu est doté par la SCI RP1 pour le Centre commercial Orange les vignes :

N° de rang	Lot	Nombre de lots	Valeur unitaire	Valeur totale
1	carte cadeau dématérialisé	10	50€	500€

2. Les instants gagnants

ID	Etat	Date	Heure
1	Attente attribution	25/09/2023	13h
2	Attente attribution	25/09/2023	17h
3	Attente attribution	26/09/2023	13h
4	Attente attribution	26/09/2023	17h
5	Attente attribution	27/09/2023	13h
6	Attente attribution	27/09/2023	17h
7	Attente attribution	28/09/2023	12h
8	Attente attribution	29/09/2023	14h
9	Attente attribution	30/09/2023	15h
10	Attente attribution	30/09/2023	17h

Article 5 – Désignation des gagnants

Une liste des gagnants est établie en temps réelle et disponible sur l'application Orange les vignes ou sur <https://www.orangelesvignes.fr/>

Les gagnants verront automatiquement leur compte fidélité s'incrémenter d'une carte cadeau d'une valeur unitaire de 50€ après grattage d'un ticket à gratter dématérialisé gagnant.

Seuls les participants ayant fourni un numéro de téléphone ou une adresse e-mail valide pourront recevoir leur lot.

Article 6 - Dispositions réglementaires

Le présent règlement sera disponible sur l'application Orange les vignes ou sur demande.

Dans ce dernier cas le règlement sera adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite avant le 30 septembre 2023 à minuit cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : **Centre commerciale Orange les vignes – C/O TERRANAE Rue Cinsault - 84100 Orange.**

Les frais d'affranchissement de la demande de règlement seront remboursés sur la base du tarif lent en vigueur sur simple demande écrite conjointe à la demande d'un exemplaire du règlement.

Aucun frais de déplacement ni de quelque autre nature ne sera remboursé étant expressément convenu que les participants se déplacent chez les commerçants pour des raisons relevant de leur convenance personnelle et non dans le but premier de participer au jeu.

La participation à ce jeu emporte de plein droit adhésion au présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu.

La responsabilité de la SCI RP1, du Centre commercial Orange les vignes et de leurs partenaires dans l'organisation de cette opération ne saurait être engagée si pour des cas de force majeure, ou indépendant de leur volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès à l'application « Orange les vignes », au site internet <https://www.orangelesvignes.fr/> s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL, fibre ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le Participant de se connecter à ces Sites web et application et de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

IMPORTANT : La demande de remboursement des frais de connexion Internet est limitée aux seuls participants titulaires d'un abonnement souscrit auprès du fournisseur d'accès facturé au temps passé, et dans la limite d'une seule demande par foyer et par titulaire de l'abonnement, sur toute la durée du jeu.

La responsabilité de la SCI RP1, du centre commercial Orange les Vignes et des partenaires dans l'organisation de cette opération ne saurait être engagée si pour des cas de force majeure, ou indépendant de leur volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

L'ensemble des conditions générales d'utilisation (CGU) de l'application Orange les vignes et du programme de fidélité sont disponibles dans l'application elle-même ou sur <https://www.orangelesvignes.fr/>

Article 7 - Dispositions d'ordre général

Les organisateurs du présent jeu, ainsi que les participants s'engagent à recourir à un arbitrage amiable et préalable pour tout litige concernant le déroulement de l'opération.

Les organisateurs se réservent le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, proroger ou annuler l'opération sans préavis, sans que leur responsabilité soit engagée de ce fait.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée par les organisateurs. Toute contestation relative à ce jeu ne pourra être prise en compte passé le délai de quinze jours à compter de la date de clôture du jeu

Article 8 : Données personnelles

La présente politique vous informe sur les catégories de données à caractère personnel que nous traitons, la façon dont nous les utilisons, les catégories de destinataires auxquels nous les communiquons, ainsi que sur les droits dont vous disposez.

Les différentes catégories de données collectées lors de votre inscription au jeu concours, via l'application Orange les vignes et dans le cadre de votre utilisation de nos services ou applications sont les suivantes :

Données à nous communiquer obligatoirement pour s'inscrire au programme fidélité Orange les vignes et participer au jeu concours :

Nom, Prénom

Adresse E-mail (ou Numéro de téléphone portable)

Code postal

Données que vous pouvez nous communiquer selon votre saisie :

Adresse postale, Ville

Numéro de téléphone

Date de naissance

Nombre de personnes dans le foyer

Mot de passe

Données système obligatoires :

Géolocalisation et horodatage dernière connexion

ID smartphone pour recevoir des notifications

Historique des tickets fidélité enregistrés dans chaque commerce

Historique des chèques fidélité , e-coupons utilisés dans chaque commerce

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour, l'assistance technique, assurer le traitement de vos demandes, créer et gérer votre profil utilisateur, créer et gérer votre accès à nos services en ligne, réaliser des études statistiques, remise des lots du jeu concours indiqué dans le présent règlement et respecter nos obligations légales.

Vos informations personnelles seront conservées en France aussi longtemps que nécessaire jusqu'à votre suppression ou demande de suppression de vos données. Vous pouvez à tout moment consulter et modifier vos données personnelles, directement dans la rubrique "Infos Perso" de l'application ou par courrier à **Centre**

commercial Orange les vignes – Rue de Cinsault – 84100 Orange. (Vous devrez alors fournir vos nom, prénom, ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité).

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous avez également la possibilité de supprimer vous-même votre compte Orange les vignes directement sur l'application, alors vos données personnelles seront totalement supprimées du fichier clients utilisateurs de l'application Orange les vignes.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre personnel et le personnel de notre prestataire. Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant **Centre commercial Orange les vignes C/O TERRANAE– Rue de Cinsault – 84100 Orange.**

ARTICLE 9 : RESILIATION - DESACTIVATION

Le participant inscrit peut, à tout moment, par simple notification écrite sur papier libre ou sur <https://www.orangelesvignes.fr/> dans la rubrique « nous contacter », résilier son compte fidélité et mettre un terme à sa participation au Programme Orange les vignes, sans préavis préalable.

Cette résiliation n'ouvrira droit à aucune indemnité au profit du participant au programme Orange les vignes et au jeu concours. Tous les lots dématérialisés (cartes cadeau) gagnés lors du jeu concours par le participant inscrit au jour de la résiliation de son adhésion seront perdus.

La SCI RP1 et le Centre commercial Orange les vignes sont également autorisés à mettre un terme au Programme Le Orange les vignes et, en conséquence, à résilier unilatéralement, à tout moment, les Conditions Générales d'Utilisation par l'envoi d'un courriel ou d'une notification push sur le Smartphone des participants inscrits moyennant le respect d'un préavis raisonnable.

Pendant la période de préavis, le participant inscrit sera autorisé à utiliser le Programme Orange les vignes et donc ses avantages fidélité et/ou cartes cadeau. A l'issue de la période de préavis, dans l'hypothèse où le participant inscrit disposerait de points de fidélité mais n'atteignant pas le seuil minimum de 1000 points pour le premier chèques fidélité, ces points de fidélité non convertis en chèques fidélité seront définitivement perdus ainsi que les chèques fidélité et cartes cadeau gagnés lors du jeu à gratter, puis le Compte Fidélité du participant inscrit sera désactivé.

Dans l'hypothèse où le Compte Fidélité resterait inutilisé pendant une période de douze (12) mois consécutifs, la SCI RP1 et le Centre commerciale Orange les vignes se réservent le droit de clore ce Compte Fidélité et de le désactiver. Cette clôture et cette désactivation seront effectives dans le délai d'un (1) mois après notification adressée au participant inscrit sur son Smartphone ou par e-mail.

La SCI RP1 et le Centre commerciale Orange les vignes s'engagent à cesser d'exploiter toute information nominative relative au participant inscrit à compter de la désactivation de son compte fidélité.

Le participant inscrit garantit l'exactitude des informations fournies et sera seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes.

Mis à jour le 20 septembre 2023